

■ **PRATIQUE** P. 26

RURAL

Formule d'acte relatif au règlement de la créance de salaire différé

par François Delorme



■ **VEILLE** P. 5

PERSONNES / FAMILLE

Évaluation du rapport à succession d'une donation faite par interposition d'une société

IMMOBILIER

Conditions de mise en œuvre de la garantie des vices cachés

■ **ACTUALITÉS** P. 11

PROFESSIONS

114^e congrès des notaires : « Demain le territoire »

PERSONNES / FAMILLE

La filiation en 2018 : adoption et PMA en question

■ **PRATIQUE** P. 15

PERSONNES / FAMILLE

Forces et faiblesses de l'habilitation familiale

par Nathalie Peterka

■ **DOCTRINE** P. 30

RURAL

La liquidation du salaire différé en présence d'exploitants successifs

par Franck Roussel

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTION ÉDITORIALE

Michel Grimaldi, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christophe Vernières, professeur à l'université Grenoble Alpes

Jean-Jacques Barbieri, conseiller à la Cour de cassation

Solange Becqué-Ickowicz, professeur à l'université de Montpellier

Frédéric Bicheron, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)

Gilles Bonnet, notaire à Paris

Séverine Cabrillac, professeur à l'université de Montpellier

Gérard Champenois, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Isabelle Dauriac, professeur à l'université Paris Descartes

François Delorme, notaire à Blérancourt

Sophie Gaudemet, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Rémy Gentilhomme, notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1

Charles Gijsbers, professeur à l'université de Rouen Normandie

Daniel Gutmann, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Mathias Latina, professeur à l'université de Nice Sophia-Antipolis

Marie-Anne Le Floch, notaire à Paris

Marc Nicod, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole

Bernard Reynis, notaire honoraire, président honoraire du CSN, conseiller à la Cour de cassation

Frédéric Roussel, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN

Jean-François Sagaut, notaire à Paris, président du 111^e Congrès des notaires de France

Dominique Savouré, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Bernard Vareille, professeur à l'université de Limoges

Frédéric Vauvillé, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France

Michel GRIMALDI, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Claude JAQUET, président de la caisse de retraite des notaires

Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon

Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux

Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111^e congrès des notaires de France

Jean TARRADE, ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat

Bernard VAREILLE, professeur à l'université de Limoges

RÉDACTION

Président honoraire : Georges Morin. Revue éditée par Lextenso SA au capital de 713 076 euros. 70, rue du Gouverneur général Félix Éboué - 92131 Issy-les-Moulineaux cedex. Principal associé : Petites Affiches SA. **P-DG, Directeur de la publication** : Emmanuelle Filiberti.

Rédacteur en chef adjoint : Liliane Ricco. **Rédacteurs** : Emmanuelle Guérin et Catherine Burban. **Assistante** : Cécile Bardet - Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenoix.redaction@lextenso.fr

Imprimeur : Jouve - 1, rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne. CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.

Abonnements

Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2018 : 551,34 € TTC (TVA 2,10 %).
Prix au numéro : 24,50 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

Publicité

Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits

Dessin de couverture par Julie Le Cor, pour le Defrénois.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi. La réalisation de panoramas de presse sur intranet incluant un extrait du contenu de la présente publication est conditionnée à la conclusion d'un accord avec le centre français d'exploitation du droit de copie (CFC)

Imprimé sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Belgique, issus de forêts gérées durablement
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 160 g éq. CO₂



VEILLE P. 5

UNE FAMILLE - PATRIMOINE

Évaluation du rapport à succession d'une donation faite par interposition d'une société

ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Conditions de mise en œuvre de la garantie des vices cachés

BRÈVES ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Contrats et conventions

BRÈVES ACTES COURANTS – IMMOBILIER

Copropriété

ENTREPRISE

La résiliation du bail ne peut être justifiée par des manquements antérieurs à la demande de renouvellement

BRÈVES FAMILLE - PATRIMOINE

Majeurs protégés

BRÈVES RURAL

Aménagement foncier

BRÈVES RURAL

Baux ruraux

PROFESSION

Certificat d'urbanisme, constructibilité du terrain et devoir d'information du notaire

ACTUALITÉS P. 11

114^e congrès des notaires : « Demain le territoire »

La filiation en 2018 : adoption et PMA en question

PRATIQUE P. 15

QUESTIONS-RÉPONSES

Forces et faiblesses de l'habilitation familiale par **Nathalie Peterka**

FORMULES

Formule d'acte relatif au règlement de la créance de salaire différé par **François Delorme**

DOCTRINE P. 30

La liquidation du salaire différé en présence d'exploitants successifs par **Franck Roussel**

VIE PRO P. 34

OFFRES ET DEMANDES P. 41

INDICES P. 48



Odal, plus qu'un outil,
un bon **réflexe**

Partout en France :
vos formalités juridiques
dématérialisées
& vos annonces légales

Urbanisme – Domiciliation
Traductions – Légalisations
Apostilles



Tél. : 01 49 49 06 51 – 01 49 49 08 20 • Mail : odcommercial@odal.fr • www.odal.fr